

"Contribution familiale" du président de l'Assemblée pour les élections au Burundi

PANA, 01 février 2018 Efforts personnels du président de l'Assemblée nationale pour la réussite des prochaines élections au Burundi Bujumbura, Burundi - Le président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda, a versé jeudi, un montant de 4,8 millions de francs burundais, soit l'équivalent de 27.319 dollars américains, en guise de « contribution familiale » à la caisse des prochaines élections de 2020, s'engageant, par la même occasion, à refaire un geste similaire sur le salaire de fonction et sur les revenus issus de ses champs et de son élevage, le moment opportun. [Photo : Le Président de l'Assemblée Nationale dépose sa contribution à la Banque centrale (BRB).]

C'est suite à l'appel du chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, et « par amour pour la patrie » que le président de l'Assemblée nationale a dit être prêt à tous ces efforts personnels. M. Nyabenda a rappelé que le chef de l'Etat avait été le premier à montrer l'exemple, en s'acquittant d'une contribution de cinq millions de francs burundais (dix dollars). Depuis, nombre de dignitaires du régime se relaient aux guichets des banques pour s'acquitter de leurs contributions et pour stimuler la population, à grand renfort de publicité médiatique, sans toutefois battre le record de contribution du chef de l'Etat, pour le moment. D'autres catégories socioprofessionnelles, y compris l'intérieur du parlement burundais, et du côté des principaux syndicats des fonctionnaires de l'Etat, se montrent de plus en plus réticents et de moins en moins enthousiastes à contribuer. Les réticences ont éclaté au grand jour, le 4 janvier dernier, quand le groupe parlementaire de l'opposition « Amizero yabarundi » (Espoirs des Burundais, en langue nationale, Kirundi) a saisi le président de l'Assemblée nationale d'une correspondance sur des contributions « forcées » contraires à la Constitution et qu'ils disaient « ne pas cautionner ». Parmi les signataires figurait l'actuel Premier ministre de l'Assemblée nationale, en même temps chef de file de l'opposition parlementaire, Agathon Rwasa. Les signataires s'étaient encore fait les porte-parole du peuple qui « ne peut pas fournir d'autres efforts supplémentaires tant qu'il se bat pour sa survie, dans un contexte de pauvreté accrue, aggravée par la flambée des prix, la cherté de la vie et les mesures austérités du gouvernement ». Un difficile dialogue social est, par ailleurs, en cours, entre le pouvoir et les principaux syndicats des fonctionnaires de l'Etat. Le dialogue social vise à dissiper leur grogne sur des contributions, officiellement en vigueur depuis le mois dernier et qui seront coupées à la source, sur le salaire net, jusqu'à fin décembre 2019, prévoit une ordonnance conjointe des ministères de l'Intérieur et des Finances. Tout contribuable incapable de s'acquitter de ce devoir citoyen pourra toujours le justifier par le fait que, officiellement, Pascal Barandagiye, l'actuel ministre de l'Intérieur et de la Formation, dans une consultation restreinte avec les responsables des syndicats. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) n'a pas encore publié le budget des prochaines élections générales pour que l'opinion ait une idée de leur coût exact. Le "compter-sur soi" se fonde, officiellement, sur l'expérience passée, notamment lors de précédentes élections générales 2015 qui n'avaient pas débouché sur des promesses annoncées par les principaux partenaires techniques et financiers. En 2015, le processus électoral avait été controversé et marqué de violences suite à la candidature de l'actuel chef de l'Etat burundais pour un troisième quinquennat, jugé contraire à la Constitution, dans les milieux de l'opposition et jusque dans le camp du pouvoir.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});